

RESIDENCE CAN NINA - COMPLEMENT AU TARIF 2018

ATTENTION : sur demande, les chèques de réservation ne seront débités que 60 jours francs avant votre date d'arrivée (Exemple : pour une arrivée le 10 septembre, le chèque est débité le 1^{er} juillet)

MODE DE CALCUL, IMPOTS ET TAXES, GRATUITEE

QUE COMPREND LE TARIF : les tarifs indiqués sont pour 2 personnes et sont « tout compris (1) » sauf les frais de dossier et les kits choisis. **Les locations sont faites à un seul locataire ou a un couple, les autres personnes étant leurs invités.** Les locations sont fermes, incessibles et indivisibles. Un acompte de 30% est payable à la réservation en sus des frais de dossier. Toute personne supplémentaire majore le prix de 100 € pour un séjour complet ou 10 € par nuit sauf dérogation par accord express et préalable du propriétaire. La capacité maximale des appartements est de 4 personnes, sauf l'appartement 2 classé 3* capacité 2 personnes.

(1) TOUT COMPRIS comprend la TAXE DE SEJOUR, LES DRAPS, L'EAU (forfait de 6 m3) et **L'ELECTRICITE** (300 KWh d'électricité du 01/05 au 31/10 et 600 KWh du 01/11 au 30/04). L'eau supplémentaire est facturée à 1€ les 100 litres indivisibles, et l'électricité à 0.22 euro du KWh.

IMPOTS ET TAXES : les prix sont calculés en fonction des taxes en vigueur le 01/01/2018 et sont considérés comme hors taxe, les hausses de taxes et les taxes nouvelles venant s'ajouter au prix indiqué, ce que le locataire accepte par l'envoi de la demande de réservation (actuellement, la législation ne prévoit pas de TVA).

GRATUITEE : Taxe de Séjour, Barbecue et WIFI gratuit dans chaque appartement. **Les petits chiens (uniquement) sont gratuits** avec notre accord sur la confirmation de demande. ATTENTION : pas de chien à l'appartement 1.

TARIF DES FRAIS DE DOSSIER, KITS ET MENAGE

FRAIS DE DOSSIER : 25 € payable à la réservation, non remboursables quelque soit la cause de l'annulation.

KIT PRODUIT D'ENTRETIEN BIO : 35 € - 2 rouleaux d'essuie-tout, 10 sacs poubelle, 8 rouleaux papier WC, lessive lave-linge, pastilles lave vaisselle, 1 éponge, lave vitre, liquide sol, liquide vaisselle, nettoyant ménager, gel-wc

LOCATIONS KITS : KIT DRAPS + TAIES 1 LIT = 20 € - KIT TOILETTES (2 serviettes 1 drap bain) 20 € - KIT TOILETTES + TAPIS DE BAIN = 25 € - KIT TAPIS DE BAN = 10 €

KIT PRESTATION MENAGE FIN DE VACANCES : 60 €.

Si vous ne désirez pas faire le ménage complet en fin de séjour (*y compris les fenêtres, baies, volets, salon de jardin, etc. ... l'appartement devant être laissé intégralement très propre, prêt à relouer immédiatement*), vous pouvez demander la « prestation ménage fin de location » qui vous sera facturée 60 €. Dans ce cas, l'appartement est laissé « normalement propre », la cuisine, l'électroménager, le barbecue et la salle d'eau étant exclus de la prestation ménage et devant dans tous les cas être rendus entièrement nettoyés (conditions Pierre et Vacances et autres loueurs).

ATTENTION : si l'appartement n'est pas « intégralement propre » ou « normalement propre » (si prestation ménage), le ménage sera facturé au tarif de 30 € l'heure, avec un minimum de 150 euro retenu sur le cautionnement sauf paiement direct de votre part.

Nous conseillons vivement la prestation ménage. La prestation ménage est obligatoire en cas de départ anticipé.

ATTENTION : les kits sont à commander lors de la demande de réservation mais à payer à l'arrivée seulement.

PRECISIONS IMPORTANTES

Les appartements 4 à 7 ont un accès supplémentaire direct au parking contrairement aux appartements 1 à 3.

Les places de parking du 4 au 7 sont plus grandes (1400 kg) de même que la terrasse privative. La place de parking du 2 ne convient qu'à un véhicule de catégorie 1 (1000 kg maxi), celles du 1 et du 3 sont plus grandes (1200 kg).

Les escaliers intérieurs ont une rampe avec garde-fou, sauf les appartements 4 et 5 qui comportent une rampe uniquement contre le mur sans garde-fou à l'extérieur vers le séjour. Les appartements et les terrasses privatives ont une surface variable qui est indiquée sur le DESCRIPTIF.

Vous trouverez l'inventaire des appartements dans la partie TELECHARGEMENT. Si quelque chose vous manque sur la liste, n'oubliez pas de l'apporter avec vous.

Les parties privatives des locaux sont non fumeurs, et il est interdit de fumer à l'intérieur des locations. Nous demandons aux locataires de respecter cette interdiction, pour le bien être des autres locataires dont nombreux ont des problèmes respiratoires. Le non respect de cette clause entraîne la retenue de la caution pour désenfumage.

Merci de bien vouloir imprimer le complément au tarif, les modalités de réservation et les conditions générales qui sont parties intégrantes du contrat.

Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation soit auprès de l'assureur que nous proposons soit auprès de toute compagnie de votre choix.

(MAJ le 02/05/2018)